

[Accueil](#)

[Services](#)

[Sports](#)

[Jour J - 28 juin 2021](#)

Les conditions d'accès sur le site

Les conditions d'accès sur le site

Dans le cadre du Tour de France, nous avons été informés le 24 juin que le pass sanitaire sera obligatoire dans des zones spécifiques lors des départs et des arrivées des quatre étapes bretonnes.

Cependant en tant que riverains, commerçants ou professionnels travaillant dans ce périmètre, ce test n'est pas obligatoire, sous réserve d'une attestation de domicile ou justificatif du lieu de travail.

[Lire la lettre du maire et le plan du périmètre](#)